

Marie-Luce DEMONET, « Affinités linguistiques dans la *Grammatica hungarolatina* de Janos Sylvester », conférence donnée au colloque *Matthias Rex 1458—1490. Hungary at the Dawn of the Renaissance*, Budapest, 20-25 mai 2008.

*Version d'auteur, 13 février 2016*

## **Affinités linguistiques dans la *Grammatica hungarolatina* de Janos Sylvester**

Il se trouve que l'année de publication de la *Grammatica hungarolatina* de Janos Sylvester, 1539<sup>1</sup>, est aussi celle de la promulgation des fameuses ordonnances de Villers-Cotterêts par François 1<sup>er</sup>. Cet apparent triomphe de la langue vernaculaire dans les deux pays consacre un fait, non sans conséquence : l'intellectuel européen qui pouvait se glorifier d'être bilingue en latin et en langue vulgaire devrait désormais devenir polyglotte. Bien entendu, les savants lettrés français n'ont pas été bien nombreux à connaître le hongrois. Cette langue est restée longtemps « rare », sinon exotique, langue des confins de la chrétienté, et la présence de la Hongrie et des princes hongrois dans la littérature française médiévale a placé le pays des Sicambres quelque part entre le royaume des fées et la patrie d'Attila très redoutée. Le savant juriste Jean Bodin qualifie encore les Hongrois de « cruelle nation » d'autant qu'il leur reproche de s'être soumis à un prince *élu*, et donc de mériter d'une certaine façon le sort que les Turcs leur avaient réservé (Bodin 1986 [1593] : 443).

Cette contribution tente de s'insérer dans ce qu'on peut appeler l'histoire du comparatisme grammatical, à l'aide de deux textes français contemporains, la grammaire française en latin de Jacques Dubois (Sylvius), et la *Grammatica quadrilinguis* de Jean de Drosay, connue pour avoir accentué complètement le latin. La première, *In linguam Gallicam Isagoge*, parue en 1531, inventorie les « mutations » de mots latins et grecs tels qu'elles ont été opérées par le peuple français depuis la conquête romaine. Présent comme référence théorique, l'hébreu est à peine mentionné<sup>2</sup>. En revanche, la grammaire quadrilingue de Jean de Drosay (en fait francolatine), qui veut décrire en parallèle le latin, l'hébreu, le grec et le français, rédigée en 1542 et publiée à Paris en 1544, utilise plus largement l'hébreu comme dans la méthode de Sylvester. Sans établir de filiations, il est possible de remarquer des communautés ou des différences dans la conception du langage et de la langue, en utilisant cette notion un peu floue qu'on appelait à l'époque « affinité ».

### **Le contexte européen**

La connaissance du hongrois en France à la Renaissance est très limitée, on s'en doute. Le compilateur Claude Duret, qui a lu Theodor Bibliander (1548) et Conrad Gessner (1555), et qui les résume dans son *Thresor de l'histoire des langues* de 1613-1619, consacre un petit chapitre à la langue « hongroise » comme il dit, mais il s'attarde surtout sur les limites politiques, complexes, de la Hongrie. Il constate l'usage d'au moins trois langues autres que le hongrois, l'allemand, le « bohémien » et le valaque. Il rappelle que le hongrois avait ses caractères propres —on suppose qu'il s'agit des runes— (Csüros 1999 : 307), mais qu'actuellement on use des caractères latins. Comme Bibliander, il constate que cette langue ne ressemble à aucune autre, sauf pour les

---

<sup>1</sup> Éditions utilisées : *Grammatica hungarolatina in usum puerorum nunc primum scripta...*, [1539], 1977 ; *Grammatica hungarolatina*, 2006 (toutes nos références). Le premier volume reproduit aussi en fac-similé les *Rudimenta grammatices Donati* de Christof Hegendorf (1527).

<sup>2</sup> Le sous-titre dit que cette introduction est tirée des auteurs hébreux, grecs et latins (« *ex Hebraeis, Graecis, Latinis scriptoribus* »).

emprunts au « slavon » pour désigner les objets inconnus de ces fameux Juhri, restés des paysans idolâtres dans leur Nord glacé (Duret 1619 : 832-834).

Conrad Gessner avait, dans son *Mithridate* de 1555, donné quelques indications sur le hongrois : il insistait sur la singularité de cet idiome et, à propos de la traduction du nouveau testament par Sylvester (qu'il ne nomme pas), il assurait qu'elle est « presque [inutile], puisque jusqu'à présent il n'y a pas eu d'usage écrit de cette langue », et que même « ces » (ou « les ») paysans utilisent le latin pour écrire (Gessner 1555 : 51 v<sup>o</sup>). En effet, alors que d'autres l'avaient déclarée « non scriptible » comme toute langue dite barbare, il ajoute : « Aucune langue ne me paraît assez barbare pour ne pouvoir être transcrite par des lettrés en sorte qu'elle soit comprise ». Cette remarque pourrait s'inspirer du *De causis linguae latinae* de Scaliger (1540 : I, 46), qui passe pour la première grammaire générale complète écrite au XVI<sup>e</sup> siècle. La traduction en hongrois paraît inutile à Gessner, parce que l'usage du latin est suffisamment répandu pour qu'on s'en dispense. L'auteur se trouvant dans la mouvance du protestantisme suisse, il n'avait pas de raisons religieuses de s'opposer à une telle traduction.

On aurait tort cependant de considérer Duret comme un oracle, et sur bien des points son information est obsolète. La grammatisation des langues vulgaires était encore un phénomène récent en 1539 en Europe, mais, comme le dit Sylvester dans l'épître dédicatoire, toutes les nations se sont mises au travail (Sylvester 2006 : 27), et la Hongrie n'est nullement en retard par rapport aux autres pays : la *Grammatichetta* d'Alberti a été rédigée vers 1440, elle n'a été transcrite par Bembo qu'en 1508 et sa diffusion a été tardive (Marazzini 1993). Sylvester entreprend donc de comparer la « langue naturelle » à une langue devenue « pérégrine », le latin. Les débats sur ce que doit être un italien normé, sur la langue vulgaire illustre, sont contemporains de l'époque de Mathias Corvin, et ils précèdent la production de grammaires proprement dites en Italie : encore fallait-il se mettre d'accord sur ce qu'allait être l'italien de référence. L'un des points sur lesquels porte la « *questione della lingua* », avec celui de la dignité du vernaculaire, est que, pour les humanistes admirateurs des langues classiques, tous les idiomes modernes pouvaient être qualifiés de barbares<sup>3</sup>. Cette question de la langue ne peut se poser dans les mêmes termes en Hongrie à cette époque, puisque les productions écrites en hongrois étaient rarissimes. Les admirateurs de l'œuvre latine de Janos Pannonius auraient bien voulu pouvoir compter, comme on sait, sur une œuvre en hongrois de sa plume, mais, malgré les témoignages plus ou moins fiables sur sa prétendue grammaire hongroise et la rédaction d'Annales, aucun texte, à part la production religieuse et une épopée, ne pouvait être proposé comme exemple *littéraire* de bonne langue hongroise.

Les premières grammaires de l'allemand se sont heurtées aux mêmes difficultés, avant que la langue de Luther ne devienne la source des exemples, encore que ce soit assez tardivement (Clajus 1578 dans Gessinger 1992 : 391). Ainsi, pour les pays d'Europe du Centre, et contrairement à l'Italie, les premières grammaires de la langue vulgaire précèdent la reconnaissance d'une production littéraire.

Cette limite présente aussi l'avantage de faire de l'oral la langue cible de Janos Sylvester, comme le montrent aussi ses colloques multilingues destinés aux enfants (Bartók dans Sylvester 2006 : 10). Les grammaires allemandes de Hans Fabritius (1532) et de Valentin Ickelseimer (1534), comme celle de Sylvius et contrairement aux *Rudimenta* de Hegendorf (1527), traitent d'abord longuement de la prononciation et de la façon de rendre correctement les sons par un système graphique cohérent : Ickelseimer décrit le son /sch/ allemand en disant qu'il représente le bruit des vieilles femmes chassant les poules (avec une image pour le prouver), effort intéressant pour décrire le « son naturel » (Gessinger 1992 : 389). Les grammaires du vernaculaire retrouveront effectivement, dans cette partie spéciale de la syntaxe qu'est l'interjection une expression

---

<sup>3</sup> Pour une synthèse, voir Demonet 2006.

autochtone des affects. Si l'on se soucie de l'oral, c'est à cause du problème dramatique de « l'orthographe » et de la variation locale, comme chez Sylvius qui ne cite aucun auteur français dans ses exemples, mais des groupes régionaux : ainsi prononcent les Picards, les Parisiens, les Normands, les *Narbonenses* désignant les Méridionaux (Sylvius 1531 : 2). Pour Sylvester, il semble n'exister que les *imperiti* et les lettrés, alors que des études très précises ont montré d'importantes variations régionales dans les manuscrits et les imprimés contemporains (Sauvageot 1971 : 177 *sqq*).

## **Norme et *littera***

Deux conceptions divergentes, présentes à Florence au XV<sup>e</sup> siècle, se retrouvent parallèlement en France : celle de la norme d'une part, représentée par Politien, fondée sur les modèles toscans et latins, dont les correspondants français vont de Geoffroy Tory à Louis Meigret en passant par Sylvius ; celle de l'usage et de l'inventivité linguistique d'autre part, avec la *Grammatichetta* d'Alberti, avec Machiavel et Pulci (Pozzi 1988). Pour le hongrois, quelle cour, quel cercle donneront la règle ?

Aurélien Sauvageot distingue lui aussi deux courants : les traditionalistes, qui veulent faire plier le hongrois devant les règles latines, écornant ainsi le « génie » de la langue, et celui des réformateurs (hussites puis protestants, qui se servent du latin dans les disputes orales et controverses écrites), plus proches de la langue parlée (Sauvageot 1971 : 184 *sqq*). Il est difficile de savoir où se situe Janos Sylvester : son intérêt pour la langue parlée est manifeste, mais tout aussi manifeste est son désir d'appliquer au hongrois une norme rationnelle mieux représentée par l'hébreu que par le latin. Les chapitres portant sur la *littera* en sont un exemple.

Dans ces grammaires humanistes à leurs débuts, le développement de la première partie consacrée aux « *litterae* » est souvent remarquable : les auteurs s'attachent à décrire longuement la façon dont on transcrit les sons de la langue. La *littera* apparaît bien comme le point d'entrée de la langue vernaculaire dans la grammaire, puisque celle-ci s'appuie sur les *grammata* : une langue scriptible a droit à des règles pour qu'on puisse l'écrire correctement. Un exemple de cette extrême attention à la lettre a été en France le *Champfleury* de Geoffroy Tory qui consacre en 1529 un volume entier à la prononciation des lettres et à leur dessins, empruntant aux beaux alphabets de Léonard de Vinci et de Dürer des modèles de lettres parfaitement proportionnées, mais surtout en opérant la superposition inédite et « divine » entre architecture littérale et proportion du corps humain. Cette notion de proportion permet aussi de justifier analogiquement cet intérêt démesuré pour la *littera* : les lettres sont à la graphie ce que la future grammaire du français sera à la langue. Le lien entre Tory, plus cicéronien qu'érasmien, et la grammaire hongroise, n'est pas absolument inexistant : avec son ami Marot, Tory met au point en 1533<sup>4</sup> le premier système cohérent de ponctuation du français, repris et perfectionné par Étienne Dolet en 1540 et fort semblable à celui que l'on observe dans les *Rudimenta* de Hegendorf et dans la *Grammatica* de Sylvester. L'objectif de Tory est *l'illustration* de la langue, au sens propre : il mentionne, pour donner à son alphabet « attique », comme il dit, un lustre moral, le *De homine* de Galeotto Marzio da Narni (Tory 1529 : 34 r<sup>o</sup>), personnage dont on sait l'importance à la cour de Mathias Corvin. Ajoutant des considérations médicales à la description des lettres latines donnée par Martianus Capella, Galeotto aide Tory à concevoir une architecture des langues qui soit aussi une physiologie de la bonne prononciation et une *institution* au sens juridique. Les lettres ornées, si importantes dans les manuscrits du roi Mathias, sont pour Tory les emblèmes visuels de ce « bien dire » que les langues vernaculaires attendent. Tory appelait de ses vœux la rédaction d'un traité de l'orateur français et une grammaire. Ni l'un ni l'autre ne verront le jour avant sa mort (1533), mais en 1531 paraît *l'Isagoge* de Sylvius, médecin qui entend lui aussi donner à sa langue des « *canones grammatici* » (*sic*), comme on avait le *Canon* d'Avicenne.

---

<sup>4</sup> *Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriete du langaige Francoys*, 1533.

Sylvius et Sylvester ont probablement des sources communes, Lily et Melanchthon<sup>5</sup>. Toutefois Sylvius ne s'intéresse pas particulièrement à l'article, car son modèle est latin plutôt que grec. Le « canon » qu'il propose part de l'observation des prononciations diverses pour offrir des graphies nouvelles. Il se justifie brièvement de l'usage du latin en disant que cette langue fonctionne comme une « *ratio communis* » pour les lettrés :

Latine autem sum rem exequutus, uti haec Anglis, Germanis, Italis, Hispanis, ac reliquis externis linguam Latinam non omnino ignorantibus, sermonis nostri ratio communis fieret. (1531 : A 6 v°)

Cette *ratio* affleure dans la grammaire de Janos, mais dans un sens différent.

## La langue de la patrie

Pas de grammaire sans Cour, sans collège, sans lieu académique et politique de réflexion autour de la langue. La Cour fournit aux savants une sorte de commande permanente, implicite ou explicite pour une propagande en faveur de la nation. Bien mise à mal par la conquête turque, cette idéologie est évidemment contrainte à l'époque de Sylvester, mais les principes de la noblesse de la langue hongroise avaient été posés pendant cette seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, période cruciale pour une conscience linguistique nationale dans tous les pays d'Europe occidentale. En France, c'est sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII que la gloire de la langue française est promue dans une historiographie orientée, dont l'apogée est la publication des *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie* de Jean Lemaire de Belges (1511-1512). Ce texte est à l'origine des belles légendes sur les Sicambres : Lemaire profite non seulement des anciennes chroniques qui rapportent l'origine de la France à l'ancienne Troie, en passant par la Hongrie, mais aussi des faux d'Annius de Viterbe (1498), lesquels permettent de combler les lacunes des généalogies royales. Langue et peuple se glorifient en parallèle, alors que Barthélemy Aneau, quand il rétorque à Du Bellay qu'une langue est indépendante du peuple qui la parle, adopte une position résolument novatrice (Aneau [1550] 1990 : 195).

Sylvester laisse entrevoir qu'il est plutôt du côté de la norme graphique mise en place par la chancellerie royale. À propos des noms des villes, il se demande comment le *vulgus imperitum* peut se servir des divers noms imposés à la même cité : en bon nomothète, il essaie de nommer d'après la chose même, bien qu'il s'expose, il le reconnaît, au ridicule des étymologies moquées par Socrate dans le *Cratyle* de Platon (Sylvester 2006 : 47). Il propose ainsi de modifier la motivation (*rationem*) des noms de mois et de changer *bonap* (comme disent les *imperiti*) en *holnap* pour bien signifier le rapport à la lune. Sans illusion, il rappelle alors l'adage d'Horace qui fait de la coutume du peuple la *norma loquendi*, tout en proposant sa réforme pour que les enfants n'emploient pas un mot pour un autre dans leur *lingua patria*, leur langue *paternelle*. Rectifiant l'anomalie pour la ranger sous l'analogie, selon l'ancienne dichotomie des grammairiens stoïciens, Sylvester expose prudemment sa normalisation des noms de mois, grâce aux nombres ou en suivant les poètes. Cette nouvelle nomination anticipe la réforme du calendrier révolutionnaire français, avec son Brumaire, Vendémiaire, Frimaire, etc. : ainsi le mois de mai sera celui des roses en hongrois, tout comme chez Ovide (Sylvester 2006 : 39, 41). Ce n'est pas la Cour, mais la littérature qui offre des exemples de rectification du vocabulaire et le grammairien suggère d'en imiter les procédés.

La syntaxe pose un autre problème majeur. Puisque Dante divisait les langues en grammaticales et a-grammaticales, la langue française elle-même a dû attendre pour que ce droit à la grammaire lui soit reconnu. Même Charles de Bovelles, qui lui consacre le traité de la *Différence des langues*

---

<sup>5</sup> William Lily, *Libellus de constructione octo partium orationis*, Londres, 1513, avec la contribution d'Érasme. I. Bartok, dans son édition, signale que la version de la *Grammatica* de Melanchthon augmentée par Camerarius en 1550 (à partir de Scaliger et de Linacre) l'orientait vers la grammaire générale philosophique (2006 : 132, n. 52).

*vulgaires*, ne parvient pas à concevoir en 1533 la présence d'une grammaire sous-jacente à sa langue maternelle (Bovelles 1533 : 5-7), alors que Sylvius en avait reconnu des rudiments, communs aux langues grammaticales. Si la grammaire était difficilement acceptable pour le français, que dire du hongrois ?

## Réforme et *phrasis*

Dans les pays où la réforme protestante apportera des changements notables dans le rapport à la langue nationale, la dimension politique de la langue s'appuie sur une volonté de transparence du vernaculaire et sur un idéal de communication simple et immédiate avec un Dieu proche du peuple. La Pentecôte se réalise vraiment au temps des Réformes et en théorie la parole l'emporte sur l'écrit avec la prière, le psaume et le chant. L'activité de traducteur de la Bible chez Sylvester et son héritage hussite donnent à cette dimension religieuse de la langue une antériorité certaine par rapport au reste de l'Europe. Elle n'est peut-être pas étrangère à la notion de *faute*, et même de *péché* contre la langue de la patrie qui émerge çà et là de sa grammaire.

Par exemple, à propos du nombre, il dit qu'on ne peut pas suivre le latin, sinon « on pêche (*peccas*) contre la propriété de la langue paternelle » (2006 : 49). Ceux qui ne suivent pas la « *phrasis uniuscujusque linguae* » (le tour particulier de chaque langue) risquent de produire des monstres, et des fautes. Cette notion de propriété et de *phrasis*, qui génère son corollaire, la *faute*, commence à émerger chez les grammairiens et les traducteurs, chez Bembo et aussi chez Du Bellay. En effet, dans la *Défense et illustration de la langue française*, Du Bellay traduit la notion de propriété en invoquant le petit dieu Genius associé à l'expression « je ne sais quel Esprit » (le *nescio quid* de Cicéron), qui fait qu'une langue n'est pas exactement traduisible en une autre (Du Bellay 1549 : B3r). La notion est bien présente dans la *Grammatica*, et exploitée positivement : la possibilité de géminer les nombres est hébraïque et s'y référer, c'est établir une affinité de propriété avec l'hébreu qui se distingue de l'origine, selon un principe analogique sur lequel Henri Estienne, une génération plus tard, fondera la prétendue affinité entre le français et le grec (1565).

Le « génie de la langue hongroise » (Sauvageot 1971 : 180) serait perceptible dans certaines propriétés, et notamment dans la présence de l'article. Le passage est célèbre, puisque Sylvester (2006 : 52) critique Melanchthon pour avoir prétendu que seul l'allemand pouvait connaître la « *vis* », la puissance de l'article, comme en grec. Sans les mentionner, Sylvester signale aussi que cette erreur est aussi valable pour d'autres langues qui possèdent l'article : il n'a sans doute pas consulté l'édition parisienne de la *Grammatica latina* de Melanchthon publiée en 1529, car dans son chapitre sur l'article, ce texte stipule : les « *Galli habent articulos, quemadmodum et Graeci* » (Melanchthon 1529 : 26 r°). Cette remarque est suivie d'un exemple en français<sup>6</sup>.

Sylvester appelle ici aussi l'usage de l'article « *phrasis* », notion rhétorique plus que grammaticale, et il rapproche — à tort — l'article du préfixe qui n'a pas de signification : il est vrai que la plupart des grammairiens des langues vulgaires ne savaient qu'en faire.

## Le modèle hébraïque

On a un peu trop vite fait de rattacher l'intérêt de Sylvester pour l'hébreu à une adhésion sans réserve à la thèse de l'hébreu langue-mère (Fazekas 1987) et en son cas on pourrait plutôt parler de « langue-père », comme modèle et comme patron. J'ai pu constater que cette nostalgie des origines n'était pas aussi importante qu'il n'y paraît. La connaissance de l'hébreu est récente — c'est une conquête de l'humanisme réformé —, alors qu'Érasme était peu favorable aux études hébraïques, considérant cette langue comme « barbare ». La référence à l'hébreu ne doit pas sembler étrange pour un auteur qui s'intéresse au texte biblique, mais sa fréquence attire l'attention.

---

<sup>6</sup> Il n'est pas exclu que l'éditeur français, Robert Estienne, y soit pour quelque chose.

Dans l'*orthographia*, Sylvester établit des rapprochements à propos de la double prononciation des voyelles (*recta/ obliqua*, comme en hébreu, 30) et du S : « *Cum Latinus sermo unum tantum S habeat, noster tria, idque juxta Hebraeae linguae proprietatem* [âpre, mou, moyen] », les deux *schin* et le *samek* (35). Or, se rapporter à la prononciation de l'hébreu est habituel depuis les traités de Nebrija (1481, 1503), qui le font pour le latin comme pour le castillan : l'hébreu contient en puissance toutes les réalisations phonétiques des lettres. Bien entendu, cette valeur paradigmatique est soutenue par le fait que l'hébreu est encore considéré majoritairement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme la première langue, mais beaucoup plus rarement comme la langue-mère, ce qui supposerait d'en retrouver dans les langues vernaculaires des vestiges identifiables. Certains auteurs se sont efforcés de rapprocher les étymologies, mais il était plus facile encore de considérer que les phonèmes de l'hébreu sont des phonèmes originels, physiologiquement parlant, et que ceux des autres langues en dérivent de façon plus ou moins fidèle. C'est ce que fait Sylvester avec le *schin*.

Ces mentions, qui ne sont pas systématiques, laissent supposer que la langue hongroise a le privilège d'avoir hérité d'un certain nombre de propriétés de la langue hébraïque, et par conséquent qu'elle est plus noble, ou au moins aussi noble que les langues classiques ; si l'absence de comparaison avec d'autres langues vernaculaires limite la portée de ces observations, elle peut produire son effet et « débarbariser » le hongrois. L'hébreu sert souvent à expliquer les anomalies grammaticales par rapport au latin et au grec, et de ce fait transforme l'anomalie en norme autre, plus ancienne, plus proche de l'origine.

Sylvester se sert encore de l'hébreu en morpho-syntaxe : pour le comparatif, puisque la langue sainte utilise la particule et que le hongrois le fait de la même manière ; pour le genre, puisqu'il y a dans les deux langues deux genres principaux, et pas de genre mixte. L'auteur dit que le pronom peut être détaché ou affixe comme en hébreu : l'exemple de l'*aleph* affixe est visible par l'*evidentia* offerte au lecteur (62), où sont reproduits des mots hébreux en caractères hébraïques (ce qui suppose qu'on les connaisse déjà), avec leurs correspondants hongrois au-dessous. Cette façon de présenter par la figure de la lettre est une véritable « ostension » (*ostendit*) de l'*affinitas* entre la langue sacrée (*sic*) et le hongrois.

À propos de la conjugaison, il est dit que le factitif hébreu a son correspondant en hongrois (83), selon le principe d'une « *germana significatio* » entre les deux langues ; les affixes verbaux s'utilisent comme en hébreu, comme si l'imitation de l'hébreu était volontaire et méthodique, pour construire des paradigmes de conjugaison en « hiffil ».

À la fin de la partie concernant les déclinables, Sylvester constate que le hongrois est une langue *regulatissima*, autant que l'hébreu, le grec et le latin, et il place à cet endroit une diatribe contre ceux qui dénigrent sa langue créée par Dieu comme les autres, qui ignorent ce trésor caché et s'en moquent (115) : le même argument pourrait avoir été écrit par Speroni ou par Du Bellay. Le hongrois devient vraiment une langue digne, du fait de sa naturalité de langue maternelle, et du fait de sa « paternelité », parce qu'elle contient en puissance des règles qu'il suffit de reconnaître et d'imposer à tous.

On repère également une utilisation modélisante de l'hébreu chez Jean de Drosay. La *grammatica quadrilinguis* de ce juriste de Caen est en fait une grammaire du français, dont la préface est en latin, mais les explications sont données en latin et en français. Son objectif est apparemment semblable à celui de Sylvester : l'ouvrage s'adresse pédagogiquement à des enfants, et Drosay pense qu'en présentant les langues relativement les unes aux autres, les élèves retiendront plus facilement les principes généraux qu'elles ont en commun (Drosay 1544 : A iir<sup>o</sup>). Contrairement à Sylvester, il n'est jamais question d'apprendre à l'enfant à éviter les fautes en français : il s'agit plutôt de décrire comparativement le latin et le français, et d'utiliser le français pour faire comprendre les principes de la grammaire latine, comme dans les *Rudimenta* de Hegendorf. L'hébreu est toutefois promu comme métalangue universelle. Dans la préface, l'auteur assure

qu'il a « senti » une « *cognatio* » entre le français et l'hébreu, alors qu'il admet que la relation entre le français et le latin est de l'ordre de la *convenientia*, ce qui suppose une démarche volontaire et une relation d'imitation élaborée par le temps et la coutume. La question ne se pose pas pour le hongrois qui peut, sans cet intermédiaire gênant, se référer directement à l'hébreu. L'autarcie linguistique présente quelques avantages.

Jean de Drosay a visiblement envie d'enseigner en même temps des rudiments d'hébreu, alors que Sylvester semble considérer que ces rudiments sont déjà acquis, et que l'élève est capable de déchiffrer l'écriture carrée : Drosay décrit le système des points-voyelles, la classification des consonnes, les parties de l'énoncé. Il explique que la grammaire hébraïque ne distingue que trois parties, alors qu'il en maintient huit dans sa description du français, conformément à la tradition de Donat et sans s'attarder sur l'article. La modélisation offerte par l'hébreu a ses limites, et Drosay ne va pas jusqu'à considérer que les quatre langues ont une structure profonde commune. Il me semble que sur ce point Sylvester dans la *Grammatica* est allé plus loin que Drosay dans la mise en valeur de la langue vernaculaire.

La confrontation de la *Grammatica* avec les *Rudimenta*, auxquels Sylvester a participé, confirme qu'un pas important a été franchi dans la normalisation de la langue vernaculaire. Le Donat plurilingue de Hegendorf est d'abord une grammaire de base en latin et pour le latin, et les termes ou les phrases donnés en allemand, polonais et hongrois n'ont pas pour objectif d'apprendre ni de normer ces langues. Ce sont avant tout des traductions destinées à faire comprendre aux élèves ce que le latin veut dire. Plusieurs chapitres en sont complètement dépourvus. Si l'on peut mettre les langues vernaculaires dans les catégories des langues classiques, une telle présentation produit sinon une norme, au moins un effet de norme, purement visuel. La différence en faveur de la *Grammatica* pourrait être décrite en termes de conscience normative, puisque le hongrois va être mis en règle d'une façon plus neutre que dans les *Rudimenta*. Sylvester salue Hegendorf dans ce petit volume avant de s'excuser d'offenser les oreilles avec les prières en hongrois (63). Il est de fait moins militant : à la suite de Melanchthon, Hegendorf avait choisi des exemples très significatifs, empruntés pour la plupart aux grands auteurs, Cicéron, Ovide, Plaute, etc., mais aussi des phrases qui portent leur charge de prosélytisme protestant quand il parle du « nouveau peuple de Dieu », de Paul le plus grand théologien, du libre arbitre ou de la façon de mettre l'Antéchrist au pluriel. Ce juriste deviendra un auteur de référence en Europe occidentale dans le domaine de la dialectique juridique et ses *Dialogi puerili*, contemporains des *Rudimenta*, seront très diffusés en France, de même que ses topiques légales. Les *Rudimenta* mettent déjà en œuvre l'induction à partir des singuliers, méthode exploitée par Drosay : il s'agit d'élaborer une grammaire inductive des langues vernaculaires, fondée sur l'équivalence des langues. Ce procédé a fait autant pour la valorisation des langues vulgaires que les longues protestations à l'encontre de leur barbarie : il s'est insinué dans les esprits, dès les rudiments enseignés aux petits enfants.

Que conclure de ces éléments de comparaison ? La présence de l'hébreu, qui donne à ces descriptions linguistiques une dimension généralisante, va dans le sens de la reconnaissance d'une *ratio communis*, d'une structure profonde commune pour interpréter le titre de Bibliander dans le sens de Chomsky, même si l'intention des auteurs n'est pas explicite. Chez Sylvius, la description est contrastive : une langue se décrit par une autre ; chez Drosay, l'ambition est réellement de construire inconsciemment chez l'enfant des universaux à partir des singuliers, mais la cible est avant tout latine, et sa démarche est *cognitive*. Chez Sylvester, les langues anciennes servent d'instrument pour connaître et normer le hongrois et sa démarche est aussi rhétorique que cognitive : le locuteur hongrois doit se sentir fier de reconnaître en son idiome natal une langue-modèle aussi sacrée que l'hébreu, mais il doit aussi être incité à la purifier de tout péché. Comme si la construction d'une norme ne pouvait pas éviter l'étape d'un purgatoire.

Marie-Luce DEMONET

Université François-Rabelais de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, CNRS,  
Institut Universitaire de France



## Références

- ANEAU (Barthélemy), *Quintil Horacian* (1550), dans *Traité de Poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, Le Livre de Poche classique, 1990.
- BIBLIANDER (Theodor) (BUCHMANN), *De ratione communi omnium linguarum et literarum... commentarius*, Zürich, Froschover, 1548.
- BODIN (Jean), *Les six livres de la République* [1572], éd. Marie-Dominique Couzinet, Paris, Fayard, 1986 [d'après l'édition de 1593].
- BOVELLES (Charles de), *Liber de differentia vulgarium linguarum, et gallici sermonis varietate*, Paris, Robert Estienne, 1533, éd. et trad. Colette Demaizière, Paris, Klincksieck, 1973.
- CSÜRÖS (Klára), « Le hongrois, langue barbare entre toutes : recherche et affirmation d'une identité difficile », dans *Babel à la Renaissance*, éd. Myriam Jacquemier, Mont-de-Marsan, éditions Interuniversitaires, 1999, p. 295-306.
- DEMONET (Marie-Luce), 'L'espace linguistique européen. La Renaissance', dans *Histoire de la France littéraire*, sous la direction de Frank Lestringant et Michel Zink, Paris, Presses Universitaires de France, t. 1, 2006, p. 96-150.
- DOLET (Étienne), *La Manière de Bien traduire d'une langue en autre. D'avantage de la poinctuation de la Langue Françoisse, plus des accents d'ycelle*, Lyon, Étienne Dolet, 1540.
- DROSAY (Jean de), *Grammatica quadrilinguis partitiones*, Paris, Chrestien Wechel, 1544. *Éléments de la grammaire quadrilingue (1544-1554)*, éd. A. Jacquetin-Gaudet, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- DU BELLAY (Joachim), *La deffence et illustration de la langue françoise*, Paris, Arnoul L'Angelier 1549 ; éd. critique par Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, 2001. Édition numérique par Marie-Luce Demonet et alii sur <http://bvh.univ-tours.fr/Epistemon> (2008).
- DUBOIS (Jacques) (dit SYLVIUS), *In linguam Gallicam Isagoge...*, Paris, Robert Estienne, 1531 ; éd. et trad. Colette Demaizière, Paris, Champion, 1999.
- DURET (Claude), *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, Cognoy, M. Berjon, 1613 ; édition augmentée, Yverdon, 1619. Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- FAZEKAS (Tiborc), « The Overdue Renaissance of Uralic (Finno-ugric) Languages », *Schifanoia*, 4 (1987), p. 87-91.
- GESSINGER (Joachim), « Les traditions nationales. Allemagne », dans *Histoire des idées linguistiques*, éd. Sylvain Auroux, Bruxelles, Mardaga, t. 2, 1992, p. 387-405.
- GESSNER (Konrad), *Mithridates, de differentiis linguarum... observationes*, Zürich, C. Froschover, 1555. Éd. Manfred Peters, Aalen, Scientia Verlag, 1974 ; éd. et trad. Bernard Colombat, Genève, Droz, 2009.
- HEGENDORF (Christof), *Rudimenta grammatices Donati*, 1527, in Sylvester 1977.
- LEMAIRE DE BELGES (Jean), *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie*, Paris, Geoffroy de Marnef, 1511-12.
- LILY (William), Erasmus (Desiderius), *Libellus de constructione octo partium orationis*, Londres, N. Pynson, 1513. *Absolutissimus de octo orationis partium constructione libellus... nuperrime... recognitus*, Bâle, Froben, 1515.
- MARAZZINI (Claudio), *Storia della lingua italiana. Il secondo Cinquecento e il Seicento*, Bologna, Il Mulino, 1993.

- MAROT (Clément), Tory (Geoffroy), *Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriete du langaige Francoys*, Paris, Augereau, 1533. Quatrième édition, augmentée des accents (par Marot), *ibid.*, 1533.
- MELANCHTHON (Philip), *Grammatica latina Philippi Melanchthonis, ab authore nuper aucta et recognita*, Paris, Robert Estienne, 1529.
- NEBRIJA (Antonio de), *Introductiones latinae explicitae...*, Salamanque, 1481.
- NEBRIJA (Antonio de), *De vi ac potestate literarum...*, Salamanque, 1503. Madrid, Sociedad General de Librería, 1987.
- POZZI (Mario), éd., *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, Turin (Classiques U.T.E.T.), 1988, 1996.
- POZZI (Mario), éd., *Trattatisti del Cinquecento*, Milano-Naples, Ricciardi, 1978.
- SAUVAGEOT (Aurélien), *L'édification de la langue hongroise*, Paris, Klincksieck, 1971.
- SCALIGER (Jules César), *De Causis linguae latinae*, Lyon, Sebastien Gryphe, 1540.
- SYLVESTER (Janos), *Grammatica hungarolatina in usum puerorum nunc primum scripta...*, Neanesi, s. e., 1539, édition en fac-similé Jozsef Erdödi et Jozsef Molnár, Budapest, 1977 ; *Grammatica hungarolatina*, éd. S. Bartók, Budapest, Akademiai Kiadó, 2006.
- TORY (Geoffroy), *Champsfleury, auquel est contenu l'art et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques...*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles de Gourmont, 1529. Édition numérique par Marie-Luce Demonet *et alii* sur <http://bvh.univ-tours.fr/Epistemon> (2009).